

Une dévote

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **37 (1899)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-197372>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Une dévote

On nous écrit de Genève :

L'amusante polémique qui a eu lieu dernièrement dans les colonnes du *Conteur*, sur les devoirs réciproques des maris et des femmes, me fait souvenir d'une anecdote qui prouve, cependant, qu'une épouse n'est pas si incorrigible qu'un de vos correspondants veut bien le dire.

Un honorable négociant de Genève ayant plus d'appétit que de dévotion, possède une femme très dévote, mais par contre excessive-ment avare. Chaque dimanche, elle tourmentait son époux pour le faire aller à la messe, ce qui n'amusait pas beaucoup ce brave homme qui, ne sachant trop comment faire pour se débarrasser de cette corvée, imagina le moyen suivant :

Au nouvel-an, il se rend à l'église avec sa chère moitié, se place à côté d'elle très pieusement, et quand vient à passer la sceur excessive, il glisse une pièce de vingt francs dans l'assiette. Sa femme, qui s'en aperçoit, reste anéantie en face d'une telle prodigalité. Au sortir de l'église, elle accable son époux de reproches sur sa folle générosité ; « J'aime à croire, lui dit-elle, que ceci est une exception à l'occasion du nouvel-an, et que cela n'arrivera plus ! »

— Ecoute, chère amie, réplique le mari, je vais si rarement à la messe que je tiens à compenser ma négligence par mes bonnes œuvres, aussi m'arrive-t-il quelquefois de donner quarante francs.

Grandes récriminations de madame.

Le dimanche suivant, elle se leva tout doucement pour aller à la messe de six heures, en prenant toutes ses précautions pour ne pas réveiller son mari. A son retour, celui-ci demanda pourquoi elle était allée à l'église sans l'inviter à l'accompagner.

— Oh ! vois-tu, mon chéri, répondit-elle, j'ai réfléchi que tu avais tellement travaillé durant la semaine qu'il n'y avait rien de plus juste que de te laisser reposer tranquillement le dimanche matin.

L'affaire a réussi ; notre homme est libre et a eu dès lors la paix dans le ménage sans discussion. UN ABONNÉ.

Lettre d'une dame réellement fâchée.

Vallorbe, 25 janvier 1899.

Monsieur le Rédacteur du *Conteur vaudois*,

J'ai lu dans le dernier numéro de votre journal un article intitulé : *Quelques vérités à ces dames par un vieux philosophe*. Les femmes piores, coquettes, bavardes et même gendarmes y sont admirablement dépeintes. Mais n'y a-t-il au monde que ces femmes-là ? Fort heureusement non. Me permettez-vous, Monsieur le rédacteur, de vous parler aujourd'hui de la femme modèle, telle qu'elle est décrite dans le dernier chapitre des Proverbes du bon roi Salomon (qui devait s'y connaître). Oui, Monsieur le philosophe, elle existe cette femme-là. Mais ne la cherchez ni au bal, ni dans les sociétés bruyantes. Elle ne fait partie d'aucun comité, d'aucune société ; elle ne bavarde jamais dans les rues ou chez les voisines ; c'est une reine qui limite son royaume aux murs de sa maison ; c'est la bonne ménagère qui veille au bien-être des siens ; qui est tour à tour blanchisseuse, repasseuse, couturière, etc. Le mari et les enfants d'une telle femme ne connaissent ni les bas troués, ni les vêtements sans boutons. Elle sait apprêter et mettre sur la table à terme fixe des repas soignés et appétissants.

Quand il rentre du bureau ou de l'atelier, fatigué, ennuyé, le front chargé de nuages, la femme modèle ne parlera pas à son mari de ses travaux de la journée, de ses fatigues, de ses soucis, ou des coliques du dernier né. Elle l'accueille avec un bon sourire, peut-être un baiser, si Monsieur n'est pas trop mal tourné. Elle lui apporte ses pantoufles, afin de lui épargner la fatigue de les chercher ; elle s'intéresse à tout ce qui l'intéresse ; parlera même politiquement, par peu que cela lui fasse plaisir.

Monsieur est-il indisposé, elle a à sa disposition

toute sorte de moyens pour le soulager : tisanes, cataplasmes, frictions au baume tranquille, etc. Elle éloigne les enfants de la chambre de papa, afin qu'il puisse dormir. Elle se multiplie pour suffire à tout ; elle veille, elle se fatigue ; et que reçoit-elle en retour, la douce créature, l'ange de bonté, de patience, de dévouement à toute épreuve ?... Un grognement plus ou moins significatif, un mouvement d'impatience, une parole dure, qui sont autant de pointes acérées dans son cœur aimant et tendre.

Mais Monsieur ne voit rien, ne sent rien. Il trouve tout naturel que sa femme soit là, le soigne, le dorlote, le mette dans du coton ; qu'elle ne se plaigne jamais que sa tâche est trop lourde ; qu'elle supporte tous les caprices, la mauvaise humeur, même les brutalités de son seigneur et maître.

Et pourtant, si vous saviez, maris, combien une parole d'encouragement, un simple merci, un signe d'approbation ou de contentement de votre part, est un baume salutaire pour faire oublier les fatigues, les peines, les soucis de la vraie maîtresse de maison !...

Mais, vous ne savez pas, vous ne comprenez pas ; et, de plus, vous délaissiez ces esclaves du devoir pour chercher des distractions au café, au cercle ou ailleurs. On ne peut pas toujours rester avec sa femme, dites-vous. Je vous demande un peu, quand vous êtes en affaires toute la journée, si le soir vous allez au cercle jusqu'à une heure tardive, que restait-il pour votre femme ?...

Il faut que votre conscience soit bien émoussée ou bien élastique pour qu'elle ne vous dise rien, quand vous rentrez entre onze heures et minuit, et que vous trouvez votre compagne près du poêle éteint, usant ses yeux à ravauder vos chaussettes en vous attendant.

Ici encore, la femme modèle ne fera pas de reproches à son mari, elle lui dira plutôt quelques douces paroles, propres à le ramener à ses devoirs.

Si la femme modèle doit sortir pour quelques emplettes, ou pour visiter une vieille parente infirme, elle devra en avertir son mari, qui s'arrangera de façon à rentrer à la maison dix minutes avant elle, pour pouvoir lui dire, d'un ton grognon : « Il y a bien une heure et demie que je suis là à t'attendre. »

Voilà, Monsieur le rédacteur, ce que j'avais à vous dire, ou à peu près, car le sujet est inépuisable, mais je clos mon bavardage pour aujourd'hui. Si vous trouvez ces lignes dignes de figurer dans les colonnes de votre gentil journal, insérez-les, sinon mettez-les au panier.

Sur ce, je vous salue très respectueusement.

Une maîtresse de maison.

N.-B. Si le mari modèle existe, un de vos lecteurs pourrait-il me dire en quel lieu perche cet oiseau rare.

A la recherche de faux monnayeurs.

Sous ce titre, un de nos abonnés de La Vallée nous écrit :

Il est des épisodes qui, tout saugrenus qu'ils puissent paraître, n'ont cependant pas moins leur mérite ; le suivant est de ce nombre. Je vous le donne tel qu'on le raconte dans la contrée, tel que la tradition nous l'a conservé. Il rappelle les mœurs d'un temps qui n'est plus, de ce bon vieux temps que nous jugeons parfois trop sévèrement, faute de le bien connaître.

La famille Rochat, aujourd'hui l'une des plus nombreuses du canton de Vaud, s'était établie à la Vallée de Joux, vers la fin du XV^{me} siècle. Augmentée de plusieurs étrangers qui prirent leur nom, ils formèrent bientôt une petite colonie prospère. Dirigés par des chefs habiles et intelligents, ils avancèrent d'une manière très rapide les défrichements du lac Brenet et fondèrent le village des Charbonnières.

Réunis, comme c'était l'usage, en une seule et grande famille, ils pratiquaient sur une grande échelle l'élevage du bétail. Ils allaient dans la plaine échanger le produit de leurs troupeaux contre de l'argent, chose très rare alors, surtout chez nos montagnards, et apportèrent ainsi dans cette contrée solitaire les premiers éléments du commerce.

Cette prospérité naissante fit courir dans le

pays divers bruits absurdes : les Rochat avaient fait un pacte avec le diable ; ils fabriquaient de la fausse monnaie, etc.

Ce bruit était parvenu aux oreilles du châtelain des Clées, qui crut de son devoir de faire le voyage des Charbonnières, entouré de tout le prestige capable de relever sa dignité.

Arrivé là, il procéda à une minutieuse enquête, fureta partout, interrogea chacun ; tout fut en vain ; et, ne pouvant découvrir ni diable ni faux monnayeurs, il s'apprêtait à repartir, lorsqu'un des chefs des Rochat, profondément vexé de la suspiscion dont ils étaient l'objet, voulut donner au châtelain une leçon ; il lui dit gravement et avec un air de mystère : « Votre Seigneurie n'a pas tout vu ! elle n'a pas été partout ; si elle veut bien me faire la grâce de me suivre, elle sera satisfaite ! »

Le châtelain des Clées s'empressa d'accompagner l'obéissant montagnard dans une vaste étendue où il s'attendait à assister à l'ouverture de quelque trappe secrète. Quelle ne fut pas sa surprise en voyant Rochat s'approcher de sa plus grasse vache, et lui lever la queue en disant dans le patois du pays :

Vouliav bin, monsu lo Tsaellan, boula voutron naz ique et vo z'eraï la seurga de nouïra forlèna.

La tradition n'a pas conservé le genre de grimace que fit le noble fonctionnaire des bourgeois de Berne ; mais ce qui paraît suffisamment prouvé, c'est qu'il renonça pour toujours à la recherche des faux monnayeurs.

R.

Histoire d'un comi-boutequi.

L'ai a dè cein coquès annaies. On étai ào leindèman d'ao bounan, don lo dou dè janvié.

Déval la nè, dou comi-voyageu, que lodziant ài Trai-Suisses, dévèzavont ein medzeint la soupa, dè cein que volliavont fèrè po bin passà la veilla.

— Por mè, dese ion dè cliào gaillà, vu allà ào théâtre ; on lài djuivè 'na comédie que vou-drè bin vairè.

— Oh bin ! mè, dese l'autro, y'é idée d'allà fèrè on tor tantqu'ia la Tonhalle ; lè papai diont que sta nè vao avai on bal masquà et l'est quie io on pao s'amusà : on vai d'ail galèzès damuzallès, on danse d'ail mauferines et d'ail sautiches et quand s'ein vint lo dzo, on va fricottà tsacon avoué sa tsarmalaira ; vai-tou, mè redzolo dza !

Po l'ai allà, y'é einvia dè mè déguisà ein chevalier d'ail z'auto iadzo : te sà, on galé tsapè à frindzès, garni dè plionmès rodzès et bliantsses, 'na galèza veste bariolaie avoué 'na granta colleretta, d'ail ballès tsausses ein velou nai tantqu'ia la copetta, d'ail grands tsaussions ein scia et d'ail solà bassets djauno avoué d'ail ribans ein couleu ; pè dessus lo casaquin, on sabre ein bandoulière et d'ail z'amis, assebin sè trovavè on bocon bliet quand l'arrevà pè la Tonhalle, kà n'ia rein dè paret po soulà on n'hommo que dè pintà dinse ein mèclliant totès sortes dè vin.

Quand l'ont zu soupa, lè dou gaillà sè quit-tont, l'on po allà ào théâtre et l'autro s'ein va tsi on fratai, que fasà assebin lo costumé, po choisi lè z'hailions que volliavè po sè masquà.

Cé qu'allavè dansi avai étà offri sa mart-chandi, tandi la dzornà, dein cauquies boute-quès ; l'avai quartettà, on pou cé, on pou lé, avoué d'ail pratiquès et d'ail z'amis, assebin sè trovavè on bocon bliet quand l'arrevà pè la Tonhalle, kà n'ia rein dè paret po soulà on n'hommo que dè pintà dinse ein mèclliant totès sortes dè vin.

Y'avai dza on moué dè mondo et fasà tsaud qu'on diantrè pè clia Tonhalle, assebin quand noutron gaillà ein eut dansi on part, lo vin l'ai a veri pè la tète et ne fasà què d'ail folèrè : pin-civè lè damuzallès, remolavè lè damès su lo cotson, marisvè su lè z'artets à cliào monsus et débliotavè d'ail z'histoires, qu'on ne trāvovè pas dein la Bibllia, allà pi !